

Leudelange, le 12 mars 2026
N.réf. 26/0205/LB

AVIS DE PUBLICATION

CREOS Luxembourg S.A.

Autorisation EAU-AUT-26-0178

Affichage final

Conformément à l'article 24 § 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'autorisation EAU-AUT-26-0178 concernant la gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un poste de transformation et de répartition à Leudelange est ouverte à l'inspection du public du 12 mars 2026 au 20 avril 2026 inclus au bureau de la population en la mairie de la Commune de Leudelange.

Conformément à l'article 25 de la loi susmentionnée un recours peut être interjeté auprès du tribunal administratif. Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans un délai de 40 jours à partir du jour de l'affichage de la présente décision.



Le Collège des bourgmestre et échevins,
Lou LINSTER
Vanessa BALDASSARRI-DEMOLING
Jean-Pierre ROEMEN